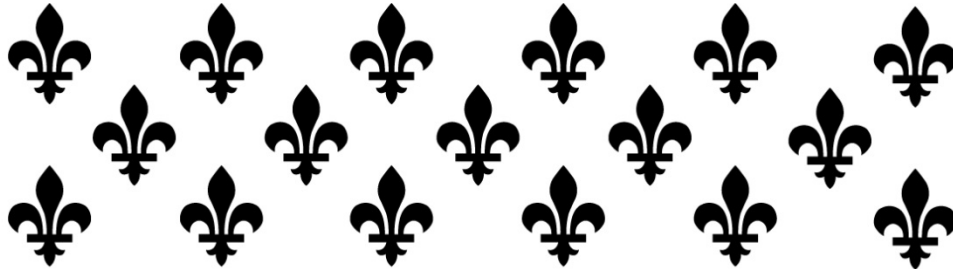


Épreuve



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 6 décembre 2018 — N° 7

Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Sara Weinberg, enseignante et citoyenne engagée de la circonscription de D'Arcy-McGee.

Mme Tardif (Laviolette–Saint-Maurice) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Sylvie Gervais, fondatrice d'Enfant Nature, Coopérative de solidarité.

M. Roberge (Chambly) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Royal Adam pour son engagement bénévole et communautaire.

M. Proulx (Jean-Talon) fait une déclaration afin de souligner la tenue du concert *Noël! Noël! L'heureux avènement!* de l'Ensemble classique A Piacere.

M. Lamontagne (Johnson) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire du Centre sportif Acton Vale inc.

6 décembre 2018

Mme Ghazal (Mercier) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Pierre Allard, cofondateur de l'organisme Action terroriste socialement acceptable.

Mme Grondin (Argenteuil) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Luc Grondin, maire de Grenville.

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration afin de souligner le travail des intervenants à la suite d'une panne d'électricité généralisée et d'une rupture des télécommunications aux Îles-de-la-Madeleine.

M. Tremblay (Dubuc) fait une déclaration afin de souligner le 100^e anniversaire de la municipalité de Petit-Saguenay.

Mme Roy (Montarville) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire de Télé-Québec.

À 9 h 52, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 01.

6 décembre 2018

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Girard, ministre des Finances, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 3 Loi visant l'instauration d'un taux unique de taxation scolaire

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 3.

M. Nadeau-Dubois (Gouin) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 191 Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée nationale afin de prescrire la diffusion de renseignements relatifs à l'utilisation des sommes octroyées aux députés dans l'exercice de leurs fonctions

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 191.

Dépôts de documents

M. Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2017-2018 du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

(Dépôt n° 228-20181206)

6 décembre 2018

Mme McCann, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2017-2018 de l'Office des personnes handicapées du Québec.

(Dépôt n° 229-20181206)

M. Girard, ministre des Finances, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2017-2018 du ministère des Finances.

(Dépôt n° 230-20181206)

Mme Chassé, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2017-2018 du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement;

(Dépôt n° 231-20181206)

Le rapport annuel de gestion 2017-2018 du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

(Dépôt n° 232-20181206)

Mme LeBel, ministre de la Justice, dépose :

Le rapport du Comité de la rémunération des juges – Régime de retraite des juges de paix magistrats 2016-2019;

(Dépôt n° 233-20181206)

Les prévisions budgétaires 2018-2019 du Comité de la rémunération des juges 2019-2023.

(Dépôt n° 234-20181206)

6 décembre 2018

Mme Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2017-2018 de la Régie du bâtiment du Québec.
(Dépôt n° 235-20181206)

M. Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2017-2018 du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;
(Dépôt n° 236-20181206)

Le rapport annuel 2017-2018 de la Financière agricole du Québec;
(Dépôt n° 237-20181206)

Le rapport annuel de gestion 2017-2018 de la Commission de protection du territoire agricole du Québec;
(Dépôt n° 238-20181206)

Le rapport annuel de gestion 2017-2018 de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec.
(Dépôt n° 239-20181206)

M. Dufour, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2017-2018 du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.
(Dépôt n° 240-20181206)

6 décembre 2018

Mme Roy, ministre de la Culture et des Communications, dépose :

Le rapport annuel 2017-2018 du Musée d'art contemporain de Montréal;
(Dépôt n° 241-20181206)

Le rapport annuel 2017-2018 du Musée national des beaux-arts de Québec;
(Dépôt n° 242-20181206)

Le rapport annuel 2017-2018 du Musée de la civilisation;
(Dépôt n° 243-20181206)

Le rapport annuel de gestion 2017-2018 du Conseil du patrimoine culturel du Québec;
(Dépôt n° 244-20181206)

Le rapport annuel de gestion 2017-2018 de la Société de développement des entreprises culturelles;
(Dépôt n° 245-20181206)

Le rapport annuel de gestion 2017-2018 du Conseil des arts et des lettres du Québec;
(Dépôt n° 246-20181206)

Les états financiers du Musée des beaux-arts de Montréal – Rapport annuel 2017-2018 (versions française et anglaise).
(Dépôt n° 247-20181206)

Mme Proulx, ministre du Tourisme, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2017-2018 du ministère du Tourisme;
(Dépôt n° 248-20181206)

Le rapport annuel 2017-2018 de la Société du Palais des Congrès de Montréal;
(Dépôt n° 249-20181206)

Le rapport annuel de gestion 2017-2018 de la Société du Centre des congrès de Québec.
(Dépôt n° 250-20181206)

6 décembre 2018

M. le président dépose :

Le rapport annuel de gestion 2017-2018 du Vérificateur général du Québec.
(Dépôt n° 251-20181206)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Anglade (Saint-Henri–Sainte-Anne) dépose :

Copie d'un document intitulé *Institut du Québec – Mise à jour et clarification des données sur l'immigration et le marché du travail – Septembre 2018*.
(Dépôt n° 252-20181206)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Massé, chef du troisième groupe d'opposition, dépose :

Un document intitulé *Organismes et personnes contre la proposition d'augmenter l'âge légal pour consommer du cannabis à 21 ans*.
(Dépôt n° 253-20181206)

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.3 et 185 du Règlement, M. Arcand, chef de l'opposition officielle, conjointement avec M. Legault, premier ministre, M. Bérubé, chef du deuxième groupe d'opposition, Mme Massé, chef du troisième groupe d'opposition et M. Ouellette (Chomedey), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 29^e anniversaire
de la tragédie de Polytechnique, survenue le 6 décembre 1989;

6 décembre 2018

QU'elle honore la mémoire des 14 jeunes femmes qui ont injustement perdu la vie;

QU'elle réitère que l'égalité entre les femmes et les hommes est une valeur fondamentale de notre société;

QU'elle dénonce toutes les formes de violences commises à l'endroit des femmes;

QU'enfin, elle souligne les 12 jours d'action contre les violences envers les femmes, qui encouragent la dénonciation de cette violence ainsi que les actions prises pour lutter contre celle-ci.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, l'Assemblée observe une minute de silence.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bonnardel, ministre des Transports, conjointement avec M. Barrette (La Pinière), Mme Fournier (Marie-Victorin), Mme Ghazal (Mercier) et Mme Ghazal (Mercier) et M. Ouellette (Chomedey), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 35^e anniversaire d'Opération Nez rouge;

QU'elle souligne ce symbole de prévention de la conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool ou la drogue.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

6 décembre 2018

M. Gaudreault (Jonquière), conjointement avec Mme Ghazal (Mercier), présente une motion concernant les trop-perçus facturés aux abonnés d'Hydro-Québec depuis 2008; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme Dorion (Taschereau), conjointement avec Mme Rizqy (Saint-Laurent) et M. LeBel (Rimouski), présente une motion concernant deux sorties culturelles gratuites par année pour les étudiants du primaire et du secondaire; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours d'ouverture

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 5 décembre 2018, sur le discours d'ouverture de la session, sur la motion de M. Legault, premier ministre, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Arcand, chef de l'opposition officielle, M. Bérubé, chef du deuxième groupe d'opposition, Mme Massé, chef du troisième groupe d'opposition, M. LeBel (Rimouski), Mme Labrie (Sherbrooke), Mme Rizqy (Saint-Laurent), M. Fortin (Pontiac), Mme Anglade (Saint-Henri-Sainte-Anne), M. Gaudreault (Jonquière), M. Fontecilla (Laurier-Dorion), Mme David (Marguerite-Bourgeoys), Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue), M. Ouellet (René-Lévesque), Mme Melançon (Verdun), M. Birnbaum (D'Arcy-McGee), M. Marissal (Rosemont) et Mme Ghazal (Mercier), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

6 décembre 2018

À 17 h 58, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30.

Les travaux reprennent à 19 h 30.

L'Assemblée poursuit le débat sur le discours d'ouverture de la session, sur la motion de M. Legault, premier ministre, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Arcand, chef de l'opposition officielle, M. Bérubé, chef du deuxième groupe d'opposition, Mme Massé, chef du troisième groupe d'opposition, M. LeBel (Rimouski), Mme Labrie (Sherbrooke), Mme Rizqy (Saint-Laurent), M. Fortin (Pontiac), Mme Anglade (Saint-Henri–Sainte-Anne), M. Gaudreault (Jonquière), M. Fontecilla (Laurier-Dorion), Mme David (Marguerite-Bourgeoys), Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda–Témiscamingue), M. Ouellet (René-Lévesque), Mme Melançon (Verdun), M. Birnbaum (D'Arcy-McGee), M. Marissal (Rosemont) et Mme Ghazal (Mercier), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Barrette (La Pinière) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour ses promesses de projets d'infrastructures sans financement supplémentaire qui laissent entendre à la population qu'ils pourraient être réalisés sans impacts sur les projets déjà en cours.

6 décembre 2018

L'Assemblée poursuit le débat sur le discours d'ouverture de la session, sur la motion de M. Legault, premier ministre, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Arcand, chef de l'opposition officielle, M. Bérubé, chef du deuxième groupe d'opposition, Mme Massé, chef du troisième groupe d'opposition, M. LeBel (Rimouski), Mme Labrie (Sherbrooke), Mme Rizqy (Saint-Laurent), M. Fortin (Pontiac), Mme Anglade (Saint-Henri–Sainte-Anne), M. Gaudreault (Jonquière), M. Fontecilla (Laurier-Dorion), Mme David (Marguerite-Bourgeoys), Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda–Témiscamingue), M. Ouellet (René-Lévesque), Mme Melançon (Verdun), M. Birnbaum (D'Arcy-McGee), M. Marissal (Rosemont), Mme Ghazal (Mercier) et M. Barrette (La Pinière), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

Le débat terminé, M. Picard, premier vice-président, déclare ces motions pour formuler un grief recevables.

La motion pour formuler un grief présentée par M. Arcand, chef de l'opposition officielle, est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, les votes sur l'ensemble des motions pour formuler un grief et sur la motion de M. Legault, premier ministre, sont reportés à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au vendredi 7 décembre 2018, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

À 21 h 44, M. Picard, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au vendredi 7 décembre 2018, à 9 h 40.

Le Président

FRANÇOIS PARADIS